



Commémoration du 70^{ème}
anniversaire de la victoire
sur le Nazisme p. 16



Un nouvel élan
pour l'Isère p. 14



Un festival de couleurs
pour le Corso p.17

N° 04
Juin 2015

L'Édit'orial

de

Roussillon

L'actualité de votre ville...

www.ville-roussillon-isere.fr



Dossier environnement :

Forum de l'eau,
collecte des déchets,
hôtel à insectes...

N° 04
Juin 2015

Sommaire

Dossier environnement p. 4

Santé – Solidarité p. 7

Mémo vacances p. 8

Finances p. 9

Sport – enfance et jeunesse p. 10

Urbanisme, maintenance, travaux p. 12

Actualités p. 14

Commémoration p. 16

Patrimoine-culture et animations p. 16

Expression des groupes p. 18

Loisirs p. 19



Directeur de la publication : Robert Duranton
Directrice de la rédaction : Véronique Mas
Rédaction : Élus et service communication,
Karima Achouri, Marie Villeret
Illustrations et photographies :
Véronique Mas, Marie-Christine Hinaud,
Karima Achouri, Marie Villeret,
Conception : service communication
Tirage : 5000 exemplaires
Téléphone :
Hôtel de Ville : 04.74.29.01.00
Fax : 04.74.29.01.02



L'Édito du maire



Chères Roussillonnaises,
chers Roussillonnais, cher(e)s ami(e)s,

Depuis le dernier Édito'orial, des élections départementales se sont déroulées. Elles ont été remportées avec succès par notre binôme de candidats : Sylvie Dezarnaud, maire de Revel-Tourdan, et moi-même. Nous œuvrons maintenant en plus de nos tâches quotidiennes en Mairie aux destinées du Département. Ce n'est pas une mince affaire. Si nous souhaitons tous les deux nous investir avec volonté dans nos missions respectives au sein de l'assemblée départementale, nous n'en oublions pas pour autant l'ensemble de nos concitoyennes et concitoyens car les deux missions sont complémentaires et source d'opportunités réciproques.

Pour ma part, je reste disponible pour chacun d'entre vous, je suis entouré d'une équipe d'élus dont le professionnalisme n'est plus à prouver. Leur soutien m'est précieux. Je peux ainsi répondre à l'ensemble de vos préoccupations.

Les travaux de voirie que je veux voir réaliser avec diligence quand il s'agit de votre sécurité, les incivilités que je veux voir traiter avec fermeté parce qu'il en va de notre savoir vivre et de notre savoir-être, les problèmes liés à l'occupation illicite de terrains et pour lequel, j'ai pris, en toute connaissance de cause, des décisions simples et concrètes afin d'éviter toute nuisance.

Déjà le quatrième numéro de notre magazine municipal ; nous abordons le thème de l'environnement. En tant que vice-président délégué à l'agriculture, l'irrigation, l'eau, la forêt, l'environnement et le développement durable du conseil départemental, je me réjouis de ce choix dans l'Édito'orial. Du traitement des déchets à la gestion de l'eau, la chaîne des comportements est à améliorer, c'est évident ! Nous souhaitons vous y aider à travers quelques articles spécifiques. Progressons ensemble.

Dans ce numéro, il est également question de nos actions passées comme notre magnifique commémoration du 8 mai et de nos sources de satisfaction à venir comme l'implantation officielle d'Hexcel.

Plusieurs articles sont aussi consacrés aux festivités et au sport. Aussi je finirai cet édito par cet adage : le sport est dépassement de soi, le sport est école de vie. Je vous souhaite un été ensoleillé et une bonne lecture. ■

Robert Duranton,
maire de Roussillon



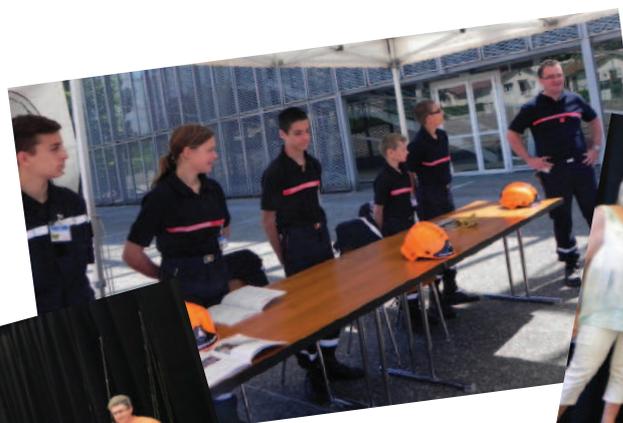
Forum de l'eau : Eau secours !

Sam. 30 mai dernier entre 11 h et 17h30, un forum de l'eau a été organisé au Sémaphore à Roussillon. À l'initiative de Didier Charpenay, adjoint au maire chargé de l'environnement et de la sécurité, cette action a réuni plusieurs intervenants sur cette thématique sous différents angles.

En tout, dix partenaires étaient présents : le lycée Agrotech, l'association des Amis de la Platière, le SIGEARPE, la régie d'assainissement du Pays Roussillonnais, la plateforme multimodale Vienne Sud Salaise Sablons, le SDIS de l'Isère, Aqualône vert marine, l'association Nature vivante, l'Ablette Rhodienne, LPE Adrien Mastrovito plombier. Tous ont apporté des prestations de qualité. Des moments forts ont marqué cette journée : différents films projetés, une manœuvre des jeunes sapeurs pompiers avec lances et cibles...

Cette belle journée s'est terminée autour d'un goûter. Cette action fut un moment d'échange et de convivialité.

La municipalité remercie chaleureusement les intervenants pour leur prestation de qualité, qui a permis le bon déroulement cette agréable journée, le public du canton de Roussillon pour leur visite ainsi que les élus et le personnel communal pour leur implication. ■



Eau !
Tu n'es pas nécessaire à la vie ,
Tu es la Vie !!
Tu es la plus grande richesse qui soit au monde,
Et tu es aussi la plus délicate
Toi si pure au ventre de la Terre

Antoine De Saint-Exupéry
«Terre des hommes»

Déchets,

n'en faites pas une montagne !!

Le 25 avril dernier, la commission environnement a organisé une action de nettoyage, chemin de Terrebase à Roussillon. De nombreuses personnes se sont mobilisées pour mener à bien cette tâche. Pour une première édition, cette action fut une réussite.

La Ville de Roussillon, à l'initiative de l'adjoint chargé de la sécurité et de l'environnement, a décidé de mener une action de nettoyage chemin de Terrebase le samedi 25 avril de 9h à 12h. La Ville a fourni des gants, des pinces ainsi que la logistique (bennes, véhicule...) pour le ramassage des déchets. Marcheurs du Pays Roussillonnais, chasseurs de l'ACCA et une cinquantaine de bénévoles se sont retrouvés pour faire de ce lieu un environnement propre. La quantité de déchets ramassée était très importante : une benne de canettes de bière, deux bennes de plastiques, des gravats et des pneus. Un apéritif convivial a clôturé cette manifestation. ■

Des agents actifs pour le nettoyage de notre commune.

La municipalité de Roussillon veille à la propreté de la commune au quotidien. La balayeuse récemment acquise par la commune est très efficace pour le nettoyage de nos rues. Néanmoins, les agents du service voirie sillonnent également la ville et contribuent fortement à la salubrité de Roussillon. Dans le cadre du nettoyage des lieux et voies publiques, il faut savoir que 50 tonnes de déchets par an sont ramassées par nos équipes municipales. Ces déchets sont directement traités par l'entreprise Tredi qui facture 89 € la tonne. ■



Cannettes récoltées lors de l'action de nettoyage du Chemin de Terrebase, la benne de la commune en a été remplie.



Bénévoles et élus lors de l'action de nettoyage du chemin de Terrebase le samedi 25 avril dernier.



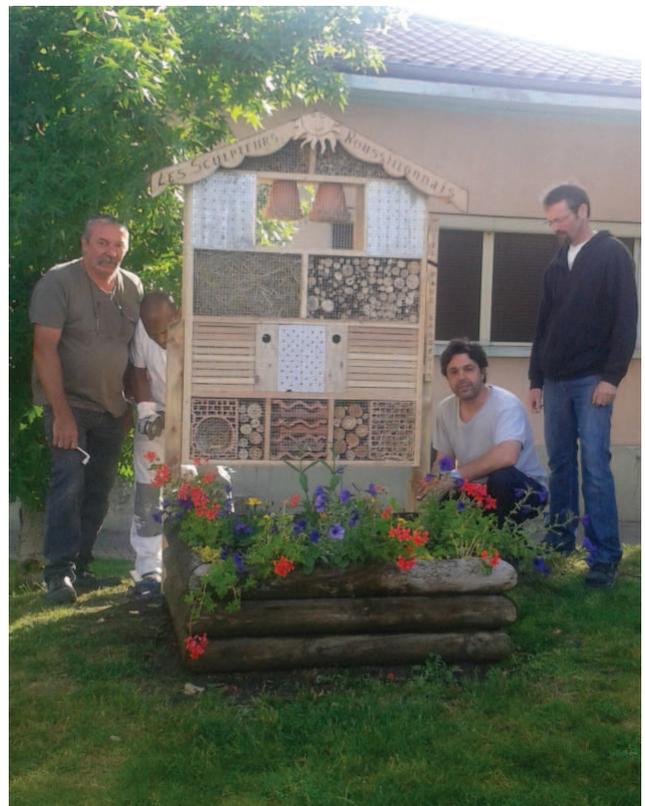
Daniel Mathais, Alain Pouzache et Éric Quesada, agents actifs pour le nettoyage de votre commune

Les hôtels à insectes, s'installent dans votre Ville

Les hôtels à insectes ont pour objectif d'attirer dans les espaces verts et parcs de la ville certains insectes, amis des jardiniers, afin qu'ils se nourrissent d'espèces nuisibles ou qu'ils assurent la pollinisation. Le projet à l'initiative de l'école Paul-Langevin a été conçu et réalisé par l'association des Sculpteurs roussillonnais.

Le lundi 2 juin, les agents du service bâtiments de la ville de Roussillon ont procédé à la mise en place de l'hôtel à insectes à proximité de l'école Paul-Langevin, baptisé Hôtel Langevin. Un deuxième hôtel est installé derrière la mairie, donc proche des écoles Henri-Wallon et Saint-Jacques. Ces refuges à insectes serviront de supports pédagogiques pour nos enseignants des écoles élémentaires roussillonnaises.

La municipalité tient particulièrement à remercier les Sculpteurs roussillonnais pour ces très belles réalisations. L'équipe bâtiments des services techniques a érigé cet hôtel remarquable par sa qualité, son esthétisme et son poids. ■



Michel Chapignac, Georges Hector, Manuel Borges et Maxime Allard ont installé ce bel hôtel à insectes. ▲



◀ Les petites mains des élèves de l'école Paul-Langevin ont aidé les sculpteurs roussillonnais à concevoir l'hôtel à insectes.

*Didier Charpenay,
adjoint délégué à la sécurité,
à l'environnement et à la circulation*

Centre social

Journée

«Open Street Map»

Béatrice Krekdjian, adjointe déléguée à la santé, aux personnes âgées, à l'handicap et le Centre social du roussillonnais ont organisé le 25 avril dernier la journée Open Street Map. Celle-ci a permis d'établir un «diagnostic» de l'existant et des manques en matière d'accessibilité sur notre commune notamment en voirie (trottoirs, passages piétons).

Solidarité

Café des âges

À l'initiative de l'adjointe déléguée aux personnes âgées, le prochain café des âges se tiendra **le mercredi 8 juillet de 16h à 18h au foyer Grumbach à Roussillon** et aura pour thème «Jeunes, vieux, peut-on vivre sans chansons et musique ?». Venez nombreux !

Don du sang

Un geste simple,
pour sauver des vies

La prochaine collecte de sang aura lieu **le mardi 1^{er} septembre de 9h30 à 12h et de 14h45 à 19h15 au Sémaphore**. Chaque année en France, un million de malades est soigné grâce aux donateurs de sang. Le don de sang est un acte généreux et solidaire qui permet chaque année de sauver des vies. Alors n'hésitez plus, donnez votre sang !

Mucoviscidose

Transsouffle

un défi sportif solidaire
pour vaincre la mucoviscidose

Marié, père de trois enfants, Phillipe Moreau, coureur de l'extrême s'est lancé pour défi de relier Marseille à Paris en courant 1266 km en trente jours du 27 avril au 26 mai.

Ses objectifs :

- Communiquer au maximum sur la Mucoviscidose et la nécessité d'aider et de soutenir les malades,
- Collecter des fonds pour soutenir l'association «Vaincre la Mucoviscidose»,
- Financer la recherche pour continuer d'augmenter l'espérance de vie des malades.

Le 5 mai, ce marathonien hors pair faisait étape à Roussillon. Accueilli par la municipalité, il a donné une conférence sur la mucoviscidose au Sémaphore.

Le mardi 26 mai, il franchissait la dernière ligne de son parcours, sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris.



*Béatrice Krekdjian,
adjointe déléguée à la santé,
aux personnes âgées et au handicap*

Pour des vacances sereines...

Petit mémo de l'Édit'orial pour votre été...

Plan canicule

Soyez vigilants, **hydratez vous !**

Comment affronter la canicule ?

● Protégez-vous de la chaleur !

- Évitez les sorties et les activités aux heures les plus chaudes (généralement entre 12 h et 16 h) et plus encore les activités physiques : sport, jardinage, bricolage...

- Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers, (coton) et amples, de couleur claire. Emportez avec vous une bouteille d'eau.

- Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.

- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez-les la nuit, en provoquant des courants d'air.

● Rafraîchissez-vous !

- Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches.

- Si vous ne disposez pas d'une pièce fraîche chez vous, rendez-vous et restez au moins deux heures dans des endroits climatisés ou, à défaut, gagnez des lieux ombragés ou frais à proximité de votre domicile.

- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette. Vous pouvez également humidifier vos vêtements.

● Buvez et continuez à manger

Buvez le plus possible, même sans soif : eau, jus de fruits...

Ne consommez pas d'alcool.

Mangez comme d'habitude au besoin en fractionnant les repas, de préférence des fruits et des légumes (sauf en cas de diarrhée).

Un risque grave : le coup de chaleur.

● Il peut survenir lorsque le corps n'arrive plus à contrôler sa température qui augmente alors rapidement.

Il se repère par :

- une agressivité inhabituelle,
- une peau chaude, rouge et sèche,
- des maux de tête, des nausées,
- des somnolences et une soif intense,
- une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

Les sportifs, les travailleurs manuels exposés à la chaleur, les nourrissons, les personnes âgées, les personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie chronique sont particulièrement sensibles au coup de chaleur.

ATTENTION !

Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger de mort. Appelez immédiatement les secours en composant le 15.

En attendant, transportez la personne dans un endroit frais, faites la boire, enlevez ses vêtements, aspergez-la d'eau fraîche ou mettez-lui des linges humides et faites des courants d'air.

Si vous avez connaissance de personnes isolées ou en difficulté, merci de le signaler très rapidement au CCAS : 04 74 86 17 90.

*Jean-Claude Canario,
adjoint délégué à l'action sociale,
CCAS et logement*



Sécurité

Opération

«Tranquillité vacances»

Pour prévenir les cambriolages, la police municipale mène l'opération «Tranquillité vacances».

Lors de votre départ en vacances, il vous suffit de prévenir la police municipale, de lui communiquer la période de votre absence et votre adresse afin qu'elle effectue des rondes aux alentours de votre domicile.

Contact :
Police municipale :
04 74 86 73 82



Les communes rattrapées par l'austérité

L'État participe au financement des collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions) en leur versant une enveloppe, nommée Dotation Globale de Fonctionnement.

Mais, comme vous le savez sans doute, le gouvernement s'est engagé depuis 2014 dans une cure d'austérité et doit réduire ses dépenses, pour tenter de diminuer ou de stabiliser la dette publique qui est de 2000 milliards d'euros, soit 31 000 € par habitant (enfants compris).

La ville de Roussillon est bien entendu concernée par cette décision gouvernementale.
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) **année 2013 : 846 891 €**

La baisse de dotation versée par l'État par rapport à l'année 2013 est de :

Année 2014	- 67 566 €	- 7,98 %
Année 2015	- 253 422 €	- 29,92 %

Année 2016	- 439 344 €	- 51,87 %
Année 2017	- 625 200 €	- 73,81 %

La Dotation globale de fonctionnement ne sera plus **en 2017 que de 221 691 €**

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (CCPR) réduira elle aussi la dotation de solidarité communautaire (DSC) versée à la commune de Roussillon de 100 000 € pour chacune des années 2016, 2017, 2018.

Pour absorber ces pertes de recettes, la municipalité s'est engagée à :

- **Réduire les dépenses de fonctionnement.**
 - Appel d'offres pour les fournitures scolaires (conformément au code des marchés publics).
 - Rigueur dans l'attribution des subventions aux associations (les subventions et participations représentent près de 10% du budget de fonctionnement de la commune).
 - Mutualisation avec les communes et la CCPR.

*René Pey,
adjoint délégué aux finances*



Le Grand prix cycliste de Roussillon :

une journée qui a connu un vif succès pour l'Entente cycliste Roussillonnaise



Le samedi 30 mai dernier, l'entente cycliste Salaise-Péage-Roussillon organisait son 7^{ème} grand prix devant le lycée de l'Édit. Le temps était au rendez-vous ainsi que la foule, qui rassemblait riverains et amateurs du deux roues.

Trois distances étaient proposées : 30 km pour les minimes, 50 km pour les cadets et 60 km (le Pass open) pour les juniors et séniors. Au total, 166 coureurs ont disputé ces courses. Ce fut une manifestation très appréciée, en présence de Robert Durantou et une réelle satisfaction pour le président de l'association Yannick Reina et ses dirigeants. ■

*Josette Bonnet,
Conseillère municipale*

Le Tournoi international de l'Olympique Rhodia une édition remarquable



Samedi 23 et dimanche 24 mai dernier, l'Olympique Rhodia a organisé la 11^{ème} édition du tournoi international de football au stade de la Terre Rouge. 700 joueurs venus d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, de Turquie et des quatre coins de la France étaient présents pour cet événement tant convoité.



Tout au long de ce week-end, le public a pu apprécier le niveau de jeu proposé par ces jeunes footballeurs tout juste âgés d'une dizaine d'années. La finale opposait l'Ajax d'Amsterdam à l'équipe de Marseille (Burel). Ce sont finalement les Hollandais qui ont remporté le trophée sur un score de 3-1. ■

*Véronique Mas,
adjoine déléguée au sport,
à la jeunesse et à la communication*

Petite enfance

Une micro-crèche s'installe à Roussillon

La micro-crèche "les P'tites Grenouilles", nouvellement implantée à Roussillon a ouvert ses portes.



LES P'TITES GRENOUILLES

Comme beaucoup de parents, Katia Oriol, gérante de la micro-crèche «Les P'tites Grenouilles» a rencontré de nombreuses difficultés pour trouver le mode de garde idéal de ses enfants.

C'est donc à la suite de sa propre expérience qu'elle a décidé de créer sa micro-crèche dont le but est de proposer un mode d'accueil alliant les avantages d'une garde familiale et celle de la collectivité, le tout dans un cadre bienveillant favorisant l'épanouissement des enfants tout en rassurant les parents.

La micro-crèche accueille vos petits de 2 mois 1/2 à 6 ans, de façon régulière, occasionnelle ou exceptionnelle, du lundi au vendredi de 7h à 19h. Sa capacité



d'accueil se limite à dix enfants afin d'assurer une réelle prise en compte individuelle.

La micro-crèche « Les P'tites Grenouilles » se situe dans une maison réaménagée au 13 bis rue Guy Mocquet à Roussillon. L'ambiance y est chaleureuse et familiale. Les enfants sont encadrés par des professionnels de la petite enfance, ayant pour objectif de favoriser la socialisation, l'éveil, le développement psychomoteur, le bien-être et l'autonomie de vos enfants.

Les repas sont élaborés par des professionnels de la nutrition, préparés par une cuisine centrale et livrés au quotidien. ■

Renseignements :
06.33.29.66.25 ou par mail
k.oriol@orange.fr

*Marie-Thérèse Lambert,
adjointe déléguée à la vie scolaire et à l'enfance*

Une réunion publique riche en échange



Animée par Michel Mas, conseiller municipal délégué à l'urbanisme, la réunion de présentation du PLU s'est tenue au Sémaphore le 31 mars dernier. Les Roussillonnais (es) sont venus nombreux s'informer et échanger sur les grandes orientations urbanistiques de la commune pour les dix prochaines années avant l'arrêt définitif du PLU.

Cette présentation a permis aux participants de visionner un diaporama très riche suivi d'un échange où chacun a pu poser des questions sur les principaux enjeux de développement et d'aménagement de la commune.

Un PLU aux multiples contraintes...

En introduction Michel Mas a précisé les nombreuses contraintes imposées à la nouvelle équipe municipale pour finaliser enfin ce PLU commencé depuis de nombreuses années par les municipalités précédentes, et le rendre applicable dès janvier 2016 :

«Beaucoup d'habitants reçus en Mairie ont exprimé légitimement leur souhait de voir leur terrain passer en zone constructible. Toutes les demandes ont été prises en considération, avec une réelle volonté d'en satisfaire le plus grand nombre. Mais certaines n'ont pas pu aboutir compte tenu des très nombreuses contraintes administratives et techniques auxquelles il a fallu répondre pour l'élaboration de ce PLU.»

Sur un plan général, l'urbanisme en France a considérablement évolué depuis une trentaine d'années :

Depuis 1990, différentes lois ont fait leur apparition, réglementant le développement urbanistique :

Loi sur l'eau et le bruit en 1992, sur les paysages en 1993, sur l'air en 1996, loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) en 2000... Ont suivi en 2009 et 2010 les lois issues des Grenelles de l'Environnement 1 et 2.

Depuis, la densification de l'urbanisation dans les centres villes et villages est imposée à toutes les communes pour éviter l'étalement urbain constaté depuis des décennies.

Ainsi, un maximum de zones naturelles et agricoles doivent être préservées dans un souci environnementaliste.

De plus le PLU doit être conforme avec le Schéma de Cohérence Territoriale des Rives du Rhône (SCOT) qui est un outil de planification stratégique à l'échelle intercommunale (80 communes aujourd'hui, 130 demain avec le périmètre du secteur d'Annonay).

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) et la carte des aléas obligatoire et nouvellement réalisée sur la commune, ont aussi dicté des règles empêchant le classement de certains terrains en zones constructibles.

Pour finir, il est imposé aux communes de maîtriser l'urbanisation et d'effectuer un bilan des terrains consommés tous les 3 ans avec une commission de consommation des espaces agricoles, ce qui apporte encore plus de contraintes pour la programmation d'urbanisme de notre commune.

Le projet de PLU de Roussillon prend donc effectivement en compte toutes ces contraintes, tout en assurant le développement, l'aménagement et la rénovation urbaine nécessaires des 10 prochaines années. ■

*Michel Mas,
conseiller municipal
délégué à l'urbanisme*

Comités de quartiers

Et votre quartier
prend vie....



Les comités de quartiers sont des regroupements de personnes se donnant pour tâche d'animer la vie de leur quartier.

Ces comités de quartier jouent un rôle important dans le renforcement du lien social entre les habitants.

L'histoire du comité de quartier de Roussillon débute le 22 octobre 2014 par une réunion de six personnes, à l'initiative de Robert Duranton, maire de la ville.

Ce comité, dirigé par Hubert Breyse, élu référent, a pour but essentiel de trouver des solutions et des idées nouvelles pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Dans le cadre de la politique de la ville, ce quartier concerne une partie des Cités et la route de Sablons.

Suite à plusieurs réunions en février et avril dernier, au foyer Grumbach, ce comité s'est largement étoffé et compte actuellement une trentaine de membres actifs. Une liste des idées soumise par ces personnes est actuellement à l'étude et certaines sont déjà en cours de réalisation.

Bien entendu, nous sommes toujours à l'écoute des desiderata, et ferons notre possible pour essayer de satisfaire les demandes.

*Hubert Breyse,
conseiller municipal*

Travaux

Le SESSAD s'installe

à la maison des associations

Le 18 mai, les clés du local mis à la disposition du SESSAD ont été livrées à M^{me} Krekdjian, adjointe à la santé. La collaboration entre le pôle santé de la mairie et le pôle bâtiments des services techniques a débouché sur la mise à disposition d'un appartement situé au rez de chaussée de la maison des associations. La demande d'un local par le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile nous avait été transmise fin novembre 2014. Durant ces 5 mois, la commune s'est mise à la recherche d'un local approprié, a ensuite effectué les travaux de mise

aux normes, de rénovation, d'électricité. Ceux-ci ont été entièrement réalisés par Éric Chabroud, électricien de la Ville aidé par Florian Serrano, emploi d'avenir. La situation géographique de ce local est stratégique car il se trouve à proximité du bureau déjà existant du SESSAD, il sera entièrement consacré à la prise en charge d'enfants autistes.

*Marc Rousvoal,
adjoint délégué à la maintenance
et aux travaux*

Un nouvel élan pour l'Isère



À la suite des élections du 29 mars dernier, une Assemblée Départementale paritaire et totalement renouvelée a été mise en place. Elle se compose de 58 conseillers départementaux, 29 femmes et 29 hommes pour 29 cantons. La nouvelle majorité est détenue par l'Union de Droite. Son président, Jean-Pierre Barbier s'est entouré de 15 vices-présidents dont les principales priorités sont :

- le rétablissement de la gratuité des transports scolaires
- la mise en place d'un plan de relance pour l'économie (un budget de 100 millions d'euros a été prévu à cet effet).
- l'aboutissement du projet de Center Parc

Le 2 avril dernier Jean-Pierre Barbier, élu par ses pairs à la présidence de l'Assemblée départementale par 34 voix sur 58, s'est immédiatement mis au travail. Nous connaissons très bien son 13^{ème} vice-président, puisqu'il s'agit de Robert Duranton délégué à l'agriculture, l'irrigation, l'eau, la forêt, l'environnement et le développe-

ment durable. Dès le début de ses fonctions, notre maire a souhaité réaffirmer clairement son attachement à notre ville en précisant qu'il partagera son temps entre Roussillon et le département. Au bout d'un mois, il a déjà rencontré les divers organismes agricoles et associations environnementales. Il travaille en collaboration avec la direction de l'aménagement du territoire, une équipe de 30 personnes très professionnelle. Beaucoup de travail l'attend, notamment des dossiers importants sur :

- l'aménagement du foncier,
- la filière bois,
- le développement durable,
- le laboratoire de contrôle sanitaire,
- les abattoirs de Fontanil,
- la PAC (Politique Agricole Commune).

Robert Duranton continue d'être à l'écoute des Roussillonnais(es). ■



◀ La nouvelle assemblée départementale iséroise

Économie



Pose de la première pierre de l'usine Hexcel le jeudi 21 mai 2015, en présence de M. Duranton, M. Murlot, M. Stanage, M. Barbier et M^{me} Merle.

Implantation du groupe américain Hexcel : un boom pour l'emploi

Le géant américain Hexcel a nommé son projet de construction «Lindbergh» du nom du célèbre aviateur américain qui a atterri le 21 mai 1927 à Paris au terme du premier vol transatlantique de l'histoire aéronautique. Beau symbole pour ce groupe spécialisé dans la fibre de carbone, fournisseur d'Airbus et de Safran.

Pour l'implantation de son usine sur la plateforme chimique de Roussillon, Hexcel a investi 200 millions d'euros. 150 emplois directs seront créés dans un premier temps ainsi que 250 emplois indirects. Sélectionnée parmi 60 autres sites, la plateforme chimique de Roussillon a su séduire les investisseurs américains. En installant ici, l'une des clefs de sa réussite, le chimiste américain donne un coup de projecteur sur une zone industrialo-portuaire de 200 hectares, capable à elle seule à terme d'accueillir plus de 2 000 emplois. C'est donc une usine de fabrication de matériaux composites pour l'aéronautique et l'industrie qui va sortir de terre.

Le recrutement a déjà commencé via Pôle-emploi et les salariés seront appelés à perfectionner leur anglais directement aux États-Unis. Pour la présentation du projet inauguré le 21 mai 2015, le PDG d'Hexcel Nick Stanage a fait le déplacement.

Les élus et la ville de Roussillon souhaitent belle et longue réussite à ce fleuron de l'industrie. ■

Commerces

Le restaurant 5^{ème} avenue change de propriétaire !



Depuis le 3 avril 2015, les nouveaux propriétaires Maria Dolorès et Guillaume Conjard ont le plaisir de vous accueillir les lundi, mardi, mercredi de 7h à 20h, les jeudi, vendredi de 7h à 1h, le samedi de 8h à 1h et le dimanche de 6h30 à 12h30.

Contact :

5, avenue Jean Jaurès, à Roussillon

Tél : 04 74 86 54 78.



La Taverne du Château réouvre ses portes

La réouverture de la Taverne du Château aura probablement lieu à la fin du mois de juin. M. Lachal vous accueillera dans son bar et vous proposera un service de restauration légère.

En bref ...

Une nouvelle prestation d'hôtellerie pour le Logis Dauphinois

Le propriétaire Ugur Koken a réalisé des travaux dans ses locaux pour offrir à sa clientèle un hôtel avec des prestations de qualité. Réservation au 04 74 29 72 20 - 11, avenue J. Jaurès à Roussillon. Mail : lalogisdauphinois@hotmail.fr

*Gérard Boussard,
Conseiller municipal délégué chargé de l'emploi,*

Cérémonie du 8 mai :

commémoration du 70^{ème} anniversaire

Les Roussillonnais, les anciens combattants, le corps des jeunes-sapeurs pompiers du Péage-de-Roussillon, les autorités civiles et militaires ont commémoré avec la Batterie fanfare de Terrebasse, le 70^{ème} anniversaire de la victoire sur le nazisme.

Après avoir entendu les différentes allocutions, Robert Duranton, vice-président du conseil départemental et maire de Roussillon a procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts, au nom du conseil départemental de l'Isère, suivi de Marie-Hélène Vincent, première adjointe pour la Ville de Roussillon.

La cérémonie s'est clôturée avec la chorale de Tous en Chansons et autour d'un apéritif convivial offert par la municipalité.



L'été en fête à Roussillon

Patrimoine-culture et animations

Vos animations estivales :

Ciné plein-air



Mardi 28 juillet

Les Pingouins
de Madagascar

Film d'animation 2014
des studios DreamWorks.
93 minutes
Centre Nelson-Mandela
à Roussillon
À la tombée de la nuit.



Jeudi 20 août

Papa ou Maman

Comédie 2015
de Martin Bourboulon
1h25 minutes
Au Sémaphore à Roussillon
À la tombée de la nuit.



Feu d'artifice

Mardi 14 juillet

Spectacle pyrotechnique suivi d'un bal populaire animé par l'orchestre ARA. Place de la République à Roussillon. Début des festivités à 21h.

Fête des classes

Un projet de fêtes des classes
roussillonaises

À l'initiative de la commission animation de la Ville, un projet est en préparation sur les fêtes des classes. Si vous êtes roussillonais(e) et né(e) une année en 6 rejoignez vos conscrits ! Pour cela, faites vous connaître par courrier adressé en mairie auprès du service animation. Un projet de participation avec l'association du Corso est à l'étude pour 2016.

*Chantal Chardon,
Conseillère municipale*

Un festival de couleurs pour le Corso

Le Corso roussillonais a connu un vif succès. En effet, les 14 et 17 mai, c'est un défilé de couleurs qui a traversé la ville ! Chars décorés, majorettes, troupes musicales, troupes de danseurs et un public enjoué ont fait de cette fête un moment festif et apprécié des petits et des grands !



Droit d'auteur : M. Jean-Louis PIRONATO

Roussillon animation



Un vide-grenier **ensoleillé**

Le vide-grenier organisé le 31 mai par Roussillon Animation a connu un vif succès : exposants et chineurs sont venus nombreux sur la place du Château baignée par une agréable douceur printanière !

*Marie-Hélène Vincent,
adjoite déléguée à la culture,
au patrimoine et à l'animation de la Ville*

Vos élus s'expriment

Et si notre communication n'était qu'une question d'interprétation de l'opposition ?

Nous en sommes tous conscients, le premier parasite de la communication est l'interprétation. Interprétation de nos agissements, interprétation de nos projets, interprétation de tout ce qui nous touche de près comme de loin.

Voici qu'après 50 ans d'une municipalité de gauche, nous sommes aujourd'hui accusés de tous les maux. Voici que l'on n'a de cesse de nous donner des conseils. La seule question qui se pose est celle-ci, pourquoi n'ont-ils pas concrétisé leurs projets ?

La communication prend tout son sens depuis un an, au travers de la mise en place des comités de quartiers, la communication prend tout son sens au travers de forums organisés, et enfin la communication prend tout son sens au travers de réunions publiques comme celle du PLU.

Notre communication est interactive, car c'est avec vous Roussillonnais(es) que nous souhaitons bâtir notre ville de demain. Penser loin pour agir près, telle est notre réalité.

Nos projets sont nombreux sur l'économie, les commerces, l'urbanisme, la sécurité, la santé, la culture et le tourisme.

Nous combattons le scepticisme, le fatalisme et le renoncement pour permettre à notre commune de retrouver un dynamisme.

Les faits sont indiscutables alors que l'interprétation reste toujours très subjective, surtout lorsqu'une confusion s'installe entre les deux, car on oublie toujours de vérifier le bien fondé des interprétations.

Les élus de la majorité municipale :

R. Duranton, M-H. Vincent, R. Pey, V. Mas, D. Charpenay, M.-T. Lambert, J.-C. Canario, B. Krekdjian, M. Rousvoal, M. Mas, M. Mouchiroud, J.-P. Cayot, G. Boussard, C. Chardon, M. Guyon, M.-C. Hainaud, H. Breyse, P. Torsiello, G. Petinataud, J. Bonnet, E. Guillermo, T. Sassolas.

Si nous ne sommes pas concertés, vous n'êtes pas entendus

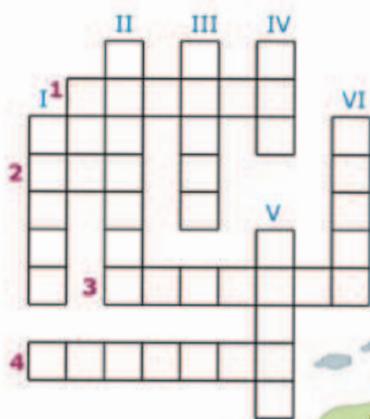
Comme pour l'hôtel à insectes, proposé par une école, inauguré par le maire, nous pourrions espérer que certaines de nos propositions soient retenues : conseils de quartiers, valorisation du patrimoine des Cités, politique culturelle de qualité, de proximité favorisant la rencontre, mise en valeur du passé industriel, de la mémoire ouvrière. Pour l'amélioration du cadre de vie, de l'environnement, nous envisagions : valorisation de l'étang, des espaces verts publics, développement de déplacements doux, accessibilité aux personnes âgées, à mobilité réduite et parents de jeunes enfants. La coopération avec les communes voisines, la mutualisation des moyens, sont réponses à la baisse des dotations et recherche d'un développement cohérent alors que, par volonté du maire, l'isolement dans l'agglomération s'accroît. Trop de salariés ont été empoisonnés par l'amiante. Nous espérons son engagement pour soutenir avec nous, l'action des associations et des syndicats pour la classification de la

plate forme chimique comme site amiante. Il n'en n'est rien. Et s'ils savaient écouter. Les commissions municipales devraient être lieux d'écoute, de concertation et de propositions. Elles sont « chambre d'enregistrement » alors que le règlement intérieur du conseil municipal prévoit la consultation avant toute décision du maire. Il n'en n'a rien été pour la décision concernant la culture. Aujourd'hui les choix sont d'une autre nature, privilégiant moins de démocratie, rupture dans les coopérations existant avec les communes, les associations, au détriment du service aux habitants, des équipements et des aménagements indispensables.

Les élus de l'opposition municipale :

P. Bédiat, M. Cabrera, R. Dumas, M. Richoux, B. Pernot, L. Piot, J. Vignoud.

Les sources d'eau



1. Grand cours d'eau qui se jette dans la mer
2. Grand espace d'eau entouré de terre
3. Cours d'eau moyen qui se jette dans un fleuve
4. Gros bloc de glace qui flotte en mer

- I. Eau qui tombe des nuages
- II. Grosse masse d'eau congelée en haute montagne
- III. Il est suspendu en l'air, il est formé de fines gouttelettes d'eau
- IV. Grande étendue d'eau salée
- V. Eau congelée sous la forme de flocons blancs
- VI. Poche d'eau dans le sol



La recette de l'Édit'orial

Sorbet aux fraises sans sorbetière

Quantité : 6 Personne(s)
Préparation : 20 min
Repos : 6 h
Niveau de difficulté : Facile

Ingrédients :

- 250 g de fraises,
- 1 c. à soupe de jus de citron,
- 60 g de sucre,
- 120 ml d'eau,
- 1 blanc d'oeuf,

Dans une casserole, mettez le sucre et l'eau sur le feu, laissez bouillir pendant 2 min et retirez du feu.

Dans un bol de mixeur, mettez les fraises et le jus de citron puis mixez.

Ensuite, passez au chinois pour éliminer les petits grains.

Mélangez la purée de fraises au sirop, mettez dans une boîte qui ferme et placez au congélateur pendant environ 1 heure.

Pour éviter la formation de cristaux, sortez votre sorbet et grattez-le à l'aide d'une fourchette. Incorporez le blanc d'oeuf légèrement battu.

Répétez cette opération 3 fois.

Sortez votre glace 10 minutes avant de servir !

La commission culture- animations - patrimoine organise la

fête de l'Édit

Dimanche 9 août 2015

au Château de Roussillon à partir de 11h

Programme de la journée :

• **De 11h à 12h30 :**

visite du Château avec participation de la compagnie théâtrale «Les baladins de l'Édit»,

• **12h30 :**

Apéritif suivi du banquet renaissance,

• **15h30 :**

Concert de musique baroque par l'ensemble Séléne

Ces animations sont accessibles uniquement sur inscription auprès de l'Office de Tourisme du pays roussillonnais.

Renseignements : 04 74 86 72 07.

